



LES DÉLÉGUÉS DES AGENTS DE VIERZON REÇUS PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE

Après avoir chiffré leurs besoins en emplois, les collègues de Vierzon, en grève depuis le 19 janvier, revendiquent :

- ▶ pour le SIE : 1 B et 1 C ;
- ▶ pour le SIP : 1 B et 2 C ;
- ▶ pour le SPL : 1 B et le maintien du A à la disposition du directeur (ALD) ;
- ▶ le maintien de l'ensemble de leurs services en pleine compétence.

Face à l'absence de réponse positive de leur directeur départemental, les collègues, appuyés par les syndicats nationaux CGT, Solidaires et FO avaient demandé audience auprès de la Direction Générale. Après avoir essuyé un refus à leur demande le 21 janvier, les syndicats nationaux se voyaient refuser la désignation des collègues de Vierzon comme experts au Comité technique de réseau du 28 janvier.

Finally, l'opiniâtreté des représentants des syndicaux nationaux a permis que l'audience soit accordée aux collègues. Elle s'est déroulée le 28 janvier au matin.

L'administration était représentée par le chef du service des ressources humaines de la DGFIP, accompagné du chef du bureau RH1A (politiques sociales et rémunérations) et du délégué interrégional Centre-Auvergne.

Après les prises de paroles de soutien des secrétaires généraux des syndicats nationaux, les délégués de Vierzon ont pu témoigner service par service et chiffres à l'appui, de la situation de sous-effectif insupportable et de l'incidence sur leurs missions, sur la dégradation du service public rendu aux usagers. Ils ont pu également présenter la situation particulière de l'accueil à Vierzon.

Le chef du service RH, après avoir écouté attentivement, a souhaité savoir si certaines mesures fiscales qui entraient en application étaient de nature à faire baisser la fréquentation de l'accueil. Les collègues ont pu répondre que l'incidence serait faible au regard des motifs de venue des usagers à Vierzon, voire de nature à générer une augmentation de la fréquentation à certaines périodes.

La Direction générale s'est alors engagée à travailler sur les éléments apportés par les agents lors de cette audience et à examiner l'aménagement du site afin de fluidifier l'accueil en lien avec le service « stratégie, pilotage, budget » (SPiB). Sur l'emploi, il a rappelé qu'une création d'emploi à Vierzon ne serait qu'un déplacement d'emploi et a avancé que la DGFIP n'avait pas d'agents en réserve pour cette situation.

Le délégué interrégional, après avoir reconnu que les vacances d'emplois et les 10 départs en retraite ces derniers mois ont rendu la situation difficile à Vierzon, a apporté ses « éléments de réponse » :

- ▶ la reprise d'un plan de formation des nouveaux agents du SIP qui avait été interrompu faute de temps disponible de la part des collègues ;
- ▶ il a rappelé que la direction départementale s'était engagée la semaine précédente à maintenir l'agent de catégorie A ALD jusqu'au 1^{er} août ;

Montreuil 29/01/ 2016

**Syndicat national
CGT Finances Publiques**

- Case 450 ou 451
- 263 rue de Paris
- 93514 Montreuil Cedex
- www.financespubliques.cgt.fr
- Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr
- dgfip@cgt.fr
- Tél : 01.55.82.80.80
- Fax : 01.48.70.71.63

- ▶ il a également avancé qu'au 1^{er} mars, 1 agent B devait être muté à la trésorerie et 1 agent C au SIP. Sur ce point, les représentants syndicaux départementaux ont fait part de leur surprise, la DDFiP ayant annoncé en CAPL son refus de répondre favorablement à la seule demande d'affectation d'un agent de catégorie C ALD sur Vierzon. La DDFiP aurait-elle décidé de faire machine arrière sur sa décision après la CAPL ?
- ▶ le délégué a avancé que la mise à disposition d'EDR pourrait être renforcée. Les représentants syndicaux départementaux ont rappelé que cette mesure avait déjà été prise par la DDFiP et que les effectifs de l'EDR étaient extrêmement réduits.

Les organisations syndicales, ont rappelé les revendications des agents et déploré les réponses non chiffrées de l'administration. Afin de permettre aux collègues de Vierzon de juger de la réponse de la Direction, une communication écrite a été exigée. En réponse, le délégué interrégional a été chargé d'envoyer les propositions de la direction par écrit dans la journée aux syndicats et aux agents.

Enfin, la délégation a rappelé que c'est au regard de leur revendication de création des 7 emplois et de maintien des services en pleine compétence que les agents jugeront de la réponse de la Direction Générale et de la poursuite de leur mouvement le vendredi 29 janvier après-midi.

La CGT invite les agents des Finances Publiques:

- ▶ **À continuer à adresser des messages et motions de soutien aux collègues de Vierzon, via sa section du Cher ;**
- ▶ **À s'adresser à la Direction Générale pour qu'elle donne satisfaction aux revendications des agents !**

cgt.ddfip18@dgifp.finances.gouv.fr

